

RENTRÉE POLYTECH LILLE - 2022-2023

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre école d'ingénieurs pour votre formation et serons heureux de vous accueillir à la rentrée universitaire 2022-2023.

Il vous appartient maintenant d'effectuer les 2 étapes obligatoires :

Étape 1 - adresser le dossier d'inscription pédagogique au service Scolarité : scolarite@polytech-lille.fr

Étape 2 - effectuer l'inscription administrative auprès des services de l'Université de Lille début juillet 2022 - https://inscriptions.univ-lille.fr/

pour les 3^{ème} année : le MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 9 h - amphi Migeon - Polytech Lille - http://www.polytech-lille.fr

pour les 4^{ème} année : le LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 11 h - amphi Migeon - Polytech Lille - http://www.polytech-lille.fr

Il est rappelé que l'admission en formation Ingénieur est possible pour les candidats ayant validé un cursus (bac +2 ou bac +4) permettant l'accès au diplôme Ingénieur (sur présentation du justificatif correspondant, sauf CPGE).

TOUTE ABSENCE À LA RENTRÉE POLYTECH SERA CONSIDÉRÉE COMME DÉMISSION

Vous trouverez également joint à ce dossier diverses informations sur le logement, le BDE, etc ...

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

Le service Admissions & Vie Étudiante

ÉTAPE 1:

DOSSIER PÉDAGOGIQUE à POLYTECH LILLE - 2022/2023

Ne concerne que les candidats ayant confirmé leur acceptation d'admission à Polytech Lille ("Oui définitif")

Document à envoyer à l'adresse suivante : scolarite@polytech-lille.fr complété et accompagné des justificatifs demandés en format PDF.

Spécialité Ingénieur :	
□ Génie Biologique et Alimentaire □ Génie civi	l □ Informatique et Statistique
☐ Instrumentation et Ingénierie d'Affaires ☐ I	Matériaux 🗆 Mécanique
Systèmes Embarqués	
■ 3e année □ 4e année Nom : Cazin Prénom : Némo	
Adresse mail (de manière LISIBLE) nemo.cazin@	
Date, lieu et pays de naissance : 03/09/2002, La	
Nationalité : Français	
Situation de handicap Mineur à la rentrée	Sportif de haut niveau Artiste de haut niveau
Adresse étudiante durant l'année universitaire 85 rue Jean-Jacques Rousseau	Adresse parentale 2 Impasse milon de martigny
Code postal: 59260 Ville : Hellemmes Portable : 06.40.29.10.57	Code postal : 02000. Ville : Laon Téléphone : 03.23.20.25.20 Portable : 06.81.49.10.97
PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE	
	parenté Père
retephone : 148.43.184.184.184.	parente
CURSUS D'ÉTUDES	
Formation suivie en 2021-2022 : DUT GEII Établissement : IUT A de Lille N° étudiant si déjà inscrit à l'Université de Lille :	1 02000 42013617
Ville : Villeneuve-d'Ascq N° dépt : .	59650 Pays : France
Êtes-vous boursier: OUI □NON 🗷 Langue maternelle: Français LV1: Anglais	LV2 : Espagnol

Liste des justificatifs à joindre au dossier pédagogique

- Photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport

 <u>ATTENTION pour information</u>: Pour les candidats de nationalité étrangère néoarrivants en études en France à la rentrée 2022, il est impératif d'obtenir, <u>AVANT votre</u>
 <u>départ pour la France</u>, un « **visa de long séjour pour études** ». Le visa tourisme ne
 peut en aucun cas être transformé en titre de séjour pour études, une fois présent sur
 le territoire français.
- Relevés de notes définitifs des semestres de l'année 2021-2022 attestant de la validation de votre cursus (DUT, Lic2, ...) : ne concerne pas les étudiants issus de PEIP et des concours CPGE ATS
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile en qualité d'étudiant pour 2022-2023 (valable jusque la fin de l'année universitaire). À fournir obligatoirement.

Tout dossier pédagogique incomplet ne sera pas traité

A réception de votre dossier, le secrétariat de votre spécialité vous enverra un mail pour l'inscription administrative à l'université

Horaires d'accueil des spécialités et fermeture estivales

SPÉCIALITÉS	HORAIRES	ADRESSE MAIL
Informatique et statistique Génie Civil aile A, rdc - bureau A009	9h/12h - 14h/17h - Fermé le mercredi après midi fermeture estivale du 22 juillet au 24 août 2022	Secretariat.is@polytech-lille.fr secretariat.gc@polytech-lille.fr
Génie Biologie et Alimentaire Instrumentation et Ingénierie d'affaires aile A, rdc - bureau A001	9h/12h - 14h/16h fermeture estivale du 22 juillet au 24 août 2022	Secretariat.gba@polytech-lille.fr Secretariat.2ia@polytech-lille.fr
Systèmes embarqués Matériaux Mécanique aile A, rdc - bureau A007	8h/12h - 14h/16h fermeture estivale du 22 juillet au 24 août 2022	Secretariat.se@polytech-lille.fr Secretariat.mat@polytech-lille.fr Secretariat.meca@polytech-lille.fr

Soirée d'accueil des parents

Guy Reumont, directeur de Polytech Lille et l'équipe de direction ont le plaisir de convier les parents des 1ère année de Peip et Cycle Ingénieur à la soirée d'accueil 2022

Vendredi 30 septembre à 18h30 à l'école









Inscription nécessaire : bit.ly/EVENTPARENTS











Tu seras Polytech Lillois dans quelques semaines, prépare-toi à une **année pleine d'évènements** dans ta nouvelle école!

Découvre des clubs qui te proposeront de la **photo**, du **jeu vidéo**, de **l'entrepreneuriat**, de la **robotique**, de la **musique**, du **sport**, et bien plus encore!



Pour profiter des différents clubs et de la vie étudiante à Polytech Lille, il te suffit de **cotiser** au **Bureau des élèves** (BDE). Tu auras aussi accès à des **tarifs préférentiels** pour les **évènements** et chez nos **partenaires**, ainsi qu'à des **goodies adhérents**.

Pour ne rater aucune info sur ta rentrée, et rencontrer tes futurs camarades, nous t'invitons à **rejoindre** le groupe *Facebook* **Admissibles Polytech Lille 2022.**

Si tu souhaites **adhérer** au BDE, c'est possible dès maintenant en renvoyant avec ton dossier d'inscription ce **formulaire** avec un **chèque joint** à l'ordre "BDE Polytech Lille".

Nom :		
Prénom :	Adhésion sur 1 an (25€)	
Section :		









ASSOCIATION DES INGENIEURS



Qui sommes-nous?

L'association des diplômés de Polytech Lille. Nous menons de multiples actions ayant pour objectif d'animer le réseau des 11 000 ingénieurs Polytech Lille. Nos événements permettent à l'étudiant de rencontrer fréquemment des recruteurs et ingénieurs pour développer son réseau et ainsi se donner toutes les chances d'obtenir le stage souhaité et au bout de la scolarité intégrer le job de ses rêves.

Nous t'aidons à travailler ton projet professionnell



En intégrant notre programme « garantie emploi », tu auras un suivi durant toute ta scolarité au sein de Polytech Lille. Durant le cycle ingénieur, tu seras accompagné dans ton projet professionnel vers ton premier emploi, en ayant une série d'actions obligatoires afin d'intégrer les bonnes pratiques.

En Peip [accompagnement des étudiants sur le choix de la spécialité et de leur futur métier]

Cycle ingénieur, lère année [Découverte des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises]

Cycle ingénieur, 2ème année [Définition du projet professionnel]

Cycle ingénieur, dernière année [Objectif emploi]

Quelles actions souhaites-tu?

- □ Être parrainé.e par un.e ingénieur.e ayant fait la préparation intégrée
- ☐ Ateliers de coaching
- ☐ Afterworks avec ingénieurs et recruteurs
- ☐ Bilan de compétences
- □ Concours de cuisine
- □ Escape game
- □ Soirée des créateurs d'entreprises

Spécialité Polytech

□ Challenges «surprises»





J'adhére au réseau de Polytech Lille

Bulletin d'adhésion - Cycle ingénieur

Nom	
Prénom	J'adhère à l'association des ingénieurs et paye :
Date de naissance	☐ 20€ pour une année de scolarité
Mail	☐ 50€ pour l'ensemble de la scolarité à Polytech Lille
Mail (parents)	Nous activerons votre compte sur le site lesingenieurs.net vous donnant accès à l'annuaire des ingénieurs Polytech Lille
Portable	

Possibilité de paiement en ligne par CB dès l'activation de votre compte sur notre site www.lesingenieurs.net Coupon à retourner à :



LE LOGEMENT

L'admission à Polytech Lille vous posera peut-être un souci d'hébergement. Avoir un logement à proximité de l'établissement, près des transports, est en effet un atout pour favoriser la réussite des études.

Le site Internet de l'école <u>www.polytech-lille.fr</u>, bandeau du bas « Trouver un logement »informations, adresses et liens utiles pour vous aider à trouver un logement.

Nous vous proposons ci-après quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

En priorité, par le biais du CROUS de Lille

6 résidences universitaires sont implantées sur le campus de l'université de Lille, où se situe également l'école, offrant près de 3 450 logements.

L'offre de logements du CROUS étant importante, il est conseillé de faire en priorité une demande auprès du CROUS.

Il est encore possible de constituer une demande « tardive » de logement, en établissant un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet www.crous-lille.fr.

En cas de « réponse d'attente » pour l'attribution d'un logement, le CROUS publie à partir de mi-Juillet sur son site (www.crous-lille.fr), les logements devenus vacants suite aux désistements.

A propos des bourses :

1 étudiant sur 3 est boursier dans l'académie de Lille. Les critères d'attribution de bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Même si vous n'êtes pas boursier dans le secondaire, n'hésitez pas à faire une simulation de vos droits à bourse sur le site du Crous, rubrique « simuler mon droit à bourse ».

Sachez que même une bourse d'échelon Obis confère le statut d'étudiant « boursier » , et donne droit à de nombreux avantages : exonération des droits d'inscription, réductions diverses , notamment dans les transports, etc ...

Polytech Lille propose des possibilités d'hébergement

Si votre demande auprès du CROUS n'aboutit pas, vous pourrez présenter une demande de logement auprès de l'école.

En effet, une convention d'hébergement établie avec le CROUS de Lille permet à l'école de proposer des logements en résidences universitaires situées sur le campus de la Cité Scientifique, à proximité de l'école (max. 15 mn à pied).

L'école dispose ainsi d'une centaine de studios (du T 1 au T 2) répartis dans la résidence Gustave Eiffel (loyer 310 €) et dans la résidence Bachelard (loyer 266 €). Ces studios sont meublés et équipés d'une kitchenette et de sanitaires.

Le nombre de logements étant limité, toutes les demandes reçues ne pourront être satisfaites.

Les demandes de logements « école » <u>sont totalement distinctes</u> des démarches réalisées auprès du Crous. Le formulaire de demande de réservation (cf lien pour télécharger le dossier logement) devra être transmis au service admissions/Vie Étudiante par mail : <u>admissions@polytech-lille.fr</u>.

Locations de particuliers

Le service logement en ville du CROUS de Lille diffuse également des offres de logements proposés par des particuliers. Ce service gratuit est disponible sur www.lokaviz.fr et permet la consultation d'offres de logements, tant en résidences universitaires Crous que chez des particuliers.

Le site du CRIJ Hauts-de-France (https://www.ij-annonces.fr) renseigne et conseille les étudiants sur les différentes démarches à réaliser lors de la recherche de logement.

En outre, de multiples sites sont dédiés à la recherche de logement ou colocation : www.pap.fr - www.topannonces.fr - www.appartager.com - www.appartager.com - https://www.immojeune.com

- L'habitat intergénérationnel : Génértions et culture : www.generationsetcultures.fr ensemble2générations : https://ensemble2generations.fr/
- Colocatère propose un ensemble de maisons et appartements neufs composés de 2 à 11 chambres dédiées à la colocation de haut de gamme https://www.colocatere.com/fr
- Les Koloc à Projets Solidaires AFEV http://afev-lille.e-monsite.com/ressource-espace/afev-lille/afev-1/kaps.html
- La carte des coloc : créé par des colocs pour des colocs <u>https://www.lacartedescolocs.fr/colocations/fr/hauts-de-france/villeneuve-d-ascq</u>

A titre indicatif, le centre ville de Lille est à 20 minutes de l'école en Métro

N'hésitez pas à rechercher également dans des localités limitrophes à Villeneuve d'Ascq (Lesquin, Ronchin, Sainghin en Mélantois ...) desservies par les lignes Bus (mais particulièrement proches si vous avez un véhicule), où les loyers sont parfois plus avantageux.

Résidences étudiantes

Plusieurs organismes de résidences étudiantes proposent des logements d'un confort standard garanti, meublés, équipés, parfois avec des services para-hôteliers à disposition sur demande (ménage, laverie, location de linge, petit déjeuner ...):

- Les plus proches de l'école (Villeneuve d'Ascq)
- * Résidence étudiante « La Passerelle », située juste en face de l'école. Contact : téléphone : 03 59 82 32 00 passerelle@foncia.fr
- * Résidence Studéa Lille 1 à Villeneuve d'Ascq <u>www.nexity-studea.com</u> (Lille Centre et Vieux LilleStudéa Gambetta, Studéa Moulin, Studéa Sébastopol, Studéa Montebello)
- * Twenty Campus Résidence « Grand Stade »

- Sur Lille et alentours

Appart'City (Résidences Appart'city Campus Lille Euralille et Appart'City Campus Lille Grand Palais) www.appartcity.com

Les Estudines (Résidences Les Estudines d'Artois, Les Estudines Flandre-Gambetta et Les Estudines Lille-Europe) www.estudines.com

NEMEA https://www.nemea-residence-etudiante.com/

Vous pouvez également vous rendre sur le site de recherche de logement étudiant Adele, qui vous donnera une liste plus exhaustive des résidences étudiantes, et un accompagnement dans vos recherches. www.adele.org

https://univ-lille.studapart.com/fr/ Studapart est la plateforme de location en ligne partenaire de l'université. Elle vous permet d'accéder à des centaines d'offres exclusives, et vérifiées : studios, colocations, chambres chez l'habitant... et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre location. Du dossier de location à la réservation du logement, toutes les démarches s'effectuent sur la plateforme.

.../...

- ➢ la Caisse d'Allocations Familiales : https://www.caf.fr (Allocation d'Installation Etudiante « Aline » ; Aide Personnalisée au Logement (APL) ; Allocation de logement, etc ...)
- > Visale : service de cautionnement gratuit www.visale.fr
- > Action logement portail dédié aux étudiants en alternance : https://www.actionlogement.fr

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : TITRE DE SÉJOUR

Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, il est vivement conseillé de consulter notre site Web : https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/preparer-son-arrivee/ Pour avoir toutes les informations veuillez cliquer sur : https://welcome-e-desk.univ-lille.fr/

Pour <u>les étudiants internationaux s'inscrivant pour la 1ère fois</u> dans un Établissement d'enseignement supérieur français domiciliés dans le Nord. Il est impératif que vous obteniez, <u>avant votre départ</u>, un visa de long séjour pour études.

Remarque : le visa tourisme ne peut en aucun cas être transformé, une fois présent sur le territoire français, en titre de séjour pour études. **Attention** : le visa de long séjour pour études est payant et le délai d'obtention est parfois long.

Cette disposition <u>ne s'applique toutefois pas aux ressortissants algériens</u> régis par un accord bilatéral, qui devront, à leur arrivée en France, solliciter une demande de titre de séjour. Les étudiants de nationalité algérienne doivent se connecter sur le site de la Préfecture pour faire leur dépôt en ligne du dossier afin d'obtenir leur 1er titre de séjour. Les étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne ne sont pas concernés. Ils doivent être munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Informations importantes

Les <u>étudiants bénéficiaires d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour</u> (VLS-TS) valable de 4 à 12 mois doivent obligatoirement effectuer les démarches nécessaires sur le portail du Ministère de l'intérieur pour que le visa soit validé et se transforme en titre de séjour pour la durée indiquée, il vous faudra accomplir le processus de <u>validation de VLS-TS en ligne</u> dans les <u>3 mois suivant votre arrivée</u> en France.

Remarque: le montant de la taxe à acquitter est de 50€ (payables en ligne). **Attention**: si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous ne serez plus en séjour régulier sur le territoire français. En conséquence, vous ne pourrez plus franchir la frontière de l'espace Schengen et vous devrez, de nouveau, solliciter une entrée régulière. Aucune régularisation sur le territoire français ne sera envisageable par la préfecture.

Les <u>étudiants demandant un renouvellement</u> de leur titre de séjour en vue de l'année universitaire 2022-2023, doivent également se connecter sur le site de la Préfecture ... pour faire leur dépôt en ligne du dossier de renouvellement de leur titre de séjour. Tous les étudiants peuvent, si besoin, se présenter à l'accueil de la Maison Internationale se situant sur le Campus Cité Scientifique aux heures d'ouverture pour poser leurs questions concernant la demande de renouvellement de titre en ligne.

Remarque: par ailleurs, vous aurez à vous acquitter d'une taxe de 75 € pour un titre de séjour, qu'il soit annuel ou pluriannuel (à acquitter sous forme de timbres fiscaux lors du retrait de votre titre de séjour).

Le portail du Ministère de l'Intérieur https://administration-etrangers-enfrance.interieur.gouv.fr/particuliers/#/ Bureau d'accueil des étudiants internationaux Campus Cité Scientifique, Maison Internationale Bât-A4 - Mail : titredesejour@univ-lille.fr



LA MAISON INTERNATIONALE



PROLONGATION DES TITRES DE SÉJOUR OU VLS-TS







Comme chaque année, certains étudiants se retrouvent en situation particulière suite à l'expiration de leur titre de séjour ou VLS-TS durant la période estivale.

Les demandes sont à formuler via le portail ANEF <u>entre le 3ème et le 2nd mois avant l'expiration</u> de votre Visa/Titre de séjour

Accéder au portail ANEF

SITUATION N°1

Si, au moment du dépôt de votre dossier :

- Votre visa/titre de séjour expire avant le 31/08/2022, et
- Que vous ne pouvez <u>pas justifier d'une nouvelle inscription</u> pour l'année universitaire 2022/2023 à ce jour

Vous devez déposer une demande de prolongation de son titre actuel sur l'ANEF en procédant comme suit :

- Dans la rubrique "observations du demandeur": vous devez préciser que vous sollicitez la prolongation de votre titre obtenu pour l'année "universitaire" en cours 2021/2022
- Dans les autres rubriques : vous produisez les documents habituels (passeport, copie du titre de séjour, certificat d'inscription pour l'année en cours 2021-2022, justificatif de domicile, ressources, relevé de notes du premier semestre et -si possible- du deuxième)
- Dans la rubrique "année 2021/2022": Outre votre inscription en cours, vous joignez une attestation délivrée par l'université précisant la date de fin de votre année universitaire en cours, ou les dates de proclamation des résultats, ou la date de soutenance de mémoire qui peuvent donc aller jusqu'en septembre pour les Masters

Sur présentation de l'ensemble de ces documents, une **attestation de prolongation de droits** sera délivrée pour **maximum 3 mois** et le dossier **sera clôturé par le service**.

Cette ADP (Attestation De Prolongation) vous permettra de voyager, vous pourrez donc partir pour les vacances.

Ensuite, si vous poursuivez vos études pour l'année 2022-2023, il vous appartiendra de solliciter le renouvellement de votre titre en joignant une **inscription administrative pour l'année 2022-2023** et les autres documents demandés.

SITUATION N°2

Si, au moment du dépôt de votre dossier :

Vous disposez déjà d'une attestation ou d'une autorisation d'inscription pour l'année 2022-2023

Vous pouvez introduire une demande de renouvellement directement via le portail ANEF. Il faudra suivre la procédure classique.

A T T E N T I O N! INFORMATIONS IMPORTANTES

A partir de la rentrée prochaine, les dates de validité des titres de séjour seront alignées sur le calendrier universitaire. Tous les étudiants auront donc un titre de séjour valable jusqu'au 30 septembre de l'année suivante (Bien entendu, pour les étudiants justifiant d'un cursus pluriannuel, les dates de validité seront prises pour 2 ans ou 3 ans mais toujours jusqu'au 30/09 de l'année N+2 ou N+3).

En revanche, cela signifie que si vous effectuez tardivement vos démarches, vous pourrez vous retrouver avec un titre d'une durée inférieure à un an (si vous déposez votre demande en novembre, décembre ou plus tard). Soyez donc vigilant sur les délais!

Pour que la création de l'espace personnel soit valide, Soyez vigilant lors de l'enregistrement de la date d'entrée en France!

En effet, il doit bien s'agir d'une date valide sous forme JJ/MM/AAAA. Si la date indiquée n'est pas valide, alors le portail ne l'acceptera pas. De plus, après une **absence de connexion à votre espace personnel durant 80 jours ou plus**, il vous faudra obligatoirement **réinitialiser votre mot de passe** pour vous connecter de nouveau.

Pour rappel, durant la mise en attente du dossier, il n'est **pas nécessaire de solliciter la préfecture**.

En cas de doute, n'hésitez pas à venir ou à nous écrire. A bientôt à la Maison Internationale

> Cordialement, Le bureau Titres de séjour

La Maison Internationale

maison-internationale@univ-lille.fr

Bâtiment A4 - Cité Scientifique

59650 Villeneuve d'Ascq



ACCUEIL AU CROUS DE LILLE NORD PAS-DE-CALAIS DES ETUDIANTS ETRANGERS* ** POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

- *DONT LES PARENTS (PERE ET MERE) NE RESIDENT PAS EN FRANCE
- **PROCEDANT A UNE PREMIERE INSCRIPTION DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS L'ACADEMIE DE LILLE

Attention : une capacité d'accueil très limitée

Si vous avez une autorisation d'inscription pour l'année universitaire 2022-2023 dans un établissement d'enseignement supérieur, vous avez la possibilité de faire une demande de logement en résidence universitaire auprès du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS (à compter du 01/09/2022, un certificat de scolarité sera exigé).

Votre demande d'admission en résidence universitaire doit être formulée uniquement par voie électronique. Vous devez réaliser obligatoirement les deux opérations ci-dessous :

1/ Création d'un compte sur

https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

2/ Après vous être identifié sur messervices.etudiant.gouv, vous pourrez saisir votre demande de logement en cliquant sur la brique « Trouver un logement en résidence CROUS » à partir du 12 juillet 2022 en fonction des disponibilités qui s'afficheront. Attention, le nombre de logements est très limité et vous n'aurez pas obligatoirement un logement.



Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter le service international.

Service international du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS - Maison Internationale de l'Université de Lille

Bâtiment A4 – Campus Cité Scientifique - Avenue Paul Langevin - 59650 Villeneuve d'Ascq

03.74.09.12.11 - service.international@crous-lille.fr

Pour l'accueil en présentiel, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en ligne sur



Le service est ouvert aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 17H00 Le vendredi : de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 16H30

Attention

Les capacités d'accueil dans les résidences étant extrêmement limitées, toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites. Une priorité sera donnée :

- Aux boursiers du gouvernement français BGF, de gouvernements étrangers BGE relevant de conventions signées avec le CNOUS et Campus France.
- Aux étudiants relevant de programme de mobilité européenne et d'échanges interuniversitaires dans le cadre d'accords passés entre le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur.
- Aux étudiants inscrits dans les niveaux d'études supérieurs à Bac + 3

$\Lambda \Lambda \Lambda \Lambda$	ıc	יח	CVI	СТ	,	
MO		.,	ГАІ	7 1	T I	41 F

Il vous est rappelé que vous devez être en mesure de faire face à vos frais de séjour, soit au moyen d'une bourse, soit au moyen de ressources personnelles suffisantes (à titre indicatif, vous devez disposer d'au moins 615 euros par mois afin d'assumer vos besoins au quotidien). De plus, assurez-vous que la règlementation en vigueur autorise les transferts de fonds de votre pays vers la France.

Attention : Compte tenu de la situation actuelle de l'emploi dans le Nord ainsi que dans le Pas-de-Calais, les étudiants peuvent rencontrer de grandes difficultés à trouver un emploi même temporaire.





RECEPTION TO CROUS DE LILLE NORD PAS-DE-CALAIS FOR FOREIGN STUDENTS*** FOR THE ACADEMIC YEAR 2022-2023

- *WHOSE PARENTS (FATHER AND MOTHER) DO NOT RESIDE IN FRANCE
- **PROCESSING A FIRST ENROLLMENT IN A HIGHER EDUCATION INSTITUTION IN THE ACADEMY OF LILLE

Please note: a very limited reception capacity

If you have a registration authorization for the 2022-2023 academic year, in a higher education institution, you have the possibility to apply for accommodation in a university residence at the CROUS LILLE NORD PAS-DE-CALAIS (from September 1st 2022, a school attendance certificate will be needed).

Your application for admission to a university residence must be submitted electronically only. You must realize the two operations below :

1/ Create an account on

https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

2/ After logging in on messervices.etudiant.gouv, you can submit your housing request by clicking on « Trouver un logement en résidence CROUS » section, from July 12 2022, depending on the availability that will be displayed. Please note, the number of housing is very limited and you will not necessarily get a housing.



For any further information, you can contact the international service.

Service international du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS - Maison Internationale de l'Université de Lille Bâtiment A4 – Campus Cité Scientifique - Avenue Paul Langevin - 59650 Villeneuve d'Ascq 03.74.09.12.11 - service.international@crous-lille.fr

If you want to meet us, you must take an appointment online at https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/





The service is open:

Monday to Thursday from 8:45 a.m. to 12:00 p.m. then from 1:00 p.m. to 5:00 p.m. Friday: 8:45 a.m. to 12: 00 p.m then from 1:00 p.m to 4:30 p.m

As the accommodation capacity is extremely limited, not all requests can be met. Priority will be given:

- To scholarship holders from the french government BGF, from foreign governments BGE under agreements signed with the CNOUS and Campus France
- Students under a European mobility programme and inter-university exchanges under agreements between CROUS and higher education institutions.
- Students enrolled in higher education levels at Bac + 3

|--|

You are reminded that you must be able to meet your living expenses, either by scholarship or by sufficient personal resources (as a guide, you must have at least 615 euros per month to meet your daily needs).

Also, make sure that the regulations in force allow transfers of funds from your country to France.

Please note: Given the current employment situation in the North as well as in the Pas-de-Calais, students may find it very difficult to find even temporary employment.